

Programme des animations gratuites du 1^{er} trimestre 2017,
une oriflamme verte « Département des Alpes-Maritimes » vous indiquera l'emplacement.

Situé sur la commune de Villeneuve-Loubet, le parc s'étend sur une superficie de 102 hectares. Ce parc urbain possède le seul étang naturel d'eau douce du littoral. De vastes prairies, des bois, sentier découverte offrent un espace de loisirs pour tous.

FEVRIER



Samedi 25 février 2017

Découverte des oiseaux hivernants de l'Étang

Les rigueurs de l'hiver de l'Europe du Nord et de l'Est poussent de nombreuses espèces d'oiseaux à migrer vers des régions au climat plus clément comme le territoire des Alpes-Maritimes. Ces oiseaux trouvent là des ressources alimentaires suffisantes et la sécurité pour passer la saison. Ces espèces ne sont que de passage, venez donc les observer au parc naturel départemental de Vaugrenier.

Sortie découverte sur réservation de 10h00 à 12h00.
Atelier de sensibilisation en accès libre de 14h00 à 17h00.

Rendez-vous au poste d'observation ornithologique de l'étang de Vaugrenier situé sur la commune de Villeneuve Loubet.

MARS



Samedi 25 mars 2017

Les oiseaux comme auxiliaire de la nature

Chaque espèce dans la nature évolue pour vivre. Elles se nourrissent, se reproduisent et nichent. Ces actions de survie ont une incidence sur l'environnement. Certains oiseaux sont appelé « auxiliaire » de la nature, souvent des jardins, et même des villes. Nous vous invitons à venir découvrir ces oiseaux qui dans leur existence, aide la nature et les Hommes.

Sortie découverte sur réservation de 10h00 à 12h00.
Atelier de sensibilisation en accès libre de 14h00 à 17h00.

Rendez-vous au poste d'observation ornithologique de l'étang de Vaugrenier situé sur la commune de Villeneuve Loubet.

CONTACTS



Ligue de Protection des Oiseaux

Tel : 06.24.22.40.11 ou
04.93.58.63.85

paca.lpo.fr

INFORMATIONS ET RESERVATIONS



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Animateurs nature & environnement.

Tel : 04.97.18.68.30 – 06.64.05.21.18

animations.parcs@departement06.fr

Prévoir des chaussures et vêtements adaptés aux milieux naturels ainsi que de l'eau. Vous pouvez aussi vous équiper d'un bâton de marche pour les balades, de jumelles pour vos observations naturalistes et d'un appareil photo pour le souvenir de ces moments de pleine nature.

Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Réservations sur www.departement06.fr/parcs-naturels-departementaux/animations-grand-public

Retrouvez la page internet des animations grand public en flashant le Qr.code suivant.



Pour participer aux animations des Parcs naturels départementaux, veuillez flasher le Qr.code suivant.



Votre avis nous intéresse, complétez le questionnaire www.departement06.fr